

## L'apparition des scientifiques dans les administrations publiques

STÉPHANE CASTONGUAY, *Le gouvernement des ressources naturelles. Sciences et territorialités de l'État québécois, 1867-1939*, Québec, PUL, 2016, 203 pages

Marc Vallières

Volume 11, numéro 2, printemps 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/85161ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Ligue d'action nationale

ISSN

1911-9372 (imprimé)

1929-5561 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Vallières, M. (2017). Compte rendu de [L'apparition des scientifiques dans les administrations publiques / STÉPHANE CASTONGUAY, *Le gouvernement des ressources naturelles. Sciences et territorialités de l'État québécois, 1867-1939*, Québec, PUL, 2016, 203 pages]. *Les Cahiers de lecture de L'Action nationale*, 11(2), 31-32.

Tous droits réservés © Ligue d'action nationale, 2017

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é  
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# L'APPARITION DES SCIENTIFIQUES DANS LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Marc Vallières

Professeur associé, département des sciences historiques, Université Laval

STÉPHANE CASTONGUAY

**LE GOUVERNEMENT DES RESSOURCES NATURELLES. SCIENCES ET TERRITORIALITÉS DE L'ÉTAT QUÉBÉCOIS, 1867-1939**

Québec, PUL, 2016, 203 pages

À une époque où des partis politiques remettent en question, d'une part, la liberté des scientifiques employés par l'État de diffuser des connaissances qui dérangent leurs positions politiques et, d'autre part, la valeur même de ces conclusions même lorsqu'elles font l'objet d'un consensus très étendu dans les milieux scientifiques, on peut se demander comment ces scientifiques sont apparus dans les administrations publiques et pourquoi.

Pour répondre à cette question, Stéphane Castonguay, un historien très engagé dans l'histoire environnementale, a choisi des domaines d'intervention de l'État québécois reliés à l'exploitation des ressources naturelles (mines, forêts, chasse et pêche, terres agricoles), domaines pour lesquels, entre 1867 et 1939, il emploie un nombre croissant de scientifiques. Il s'agit pour Castonguay d'identifier l'apparition et le développement de l'activité technoscientifique dans le processus d'appropriation du territoire et dans le gouvernement des ressources naturelles. À cette étape du développement de l'administration publique québécoise, il veut montrer comment l'action des technoscientifiques contribue à définir leur terrain de pratique et à constituer le champ des ressources naturelles en espace d'intervention. Pour ce faire, il s'inspire d'un bagage conceptuel alimenté par des géographes et historiens autour du concept de territorialité, véhiculé en particulier par Robert Sack et Claude Rafestin. Pour l'auteur, «l'activité technoscientifique joue ici un rôle déterminant en ce qu'elle rend visibles des éléments du paysage pour en faire des cibles de l'intervention gouvernementale qui permet de réguler l'occupation du territoire, tout en facilitant l'extraction des ressources naturelles et l'enrichissement du Trésor public» (p. 5). Le terme «gouvernement» dans le titre, appliqué aux ressources naturelles, réfère à des travaux de géographes (Stuart Elden) et de philosophes (Michel Foucault) sur les rapports entre territorialité et «gouvernementalité».

Dans le premier chapitre, l'auteur survole la dynamique de l'insertion de scientifiques dans les activités régulatrices des ministères

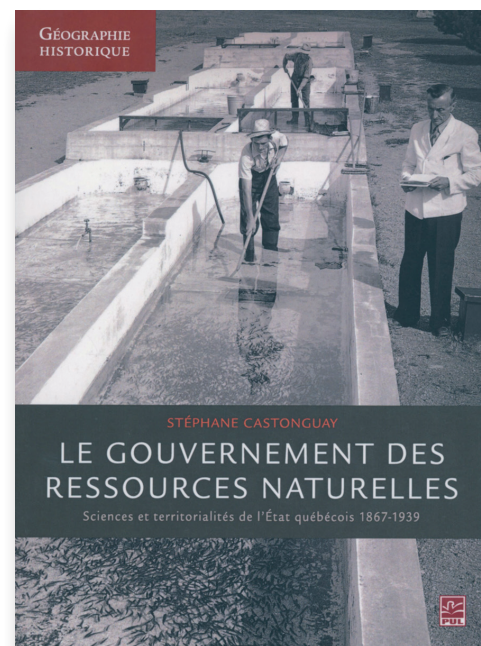
du Gouvernement du Québec responsables de la gestion des ressources naturelles. C'est l'occasion de dégager des considérations transversales, et de jeter un regard comparatif d'ensemble sur les interventions à caractère scientifique dans les trois secteurs qui font chacun l'objet d'une analyse détaillée dans les chapitres suivants.

**Pour l'auteur, «l'activité technoscientifique joue ici un rôle déterminant en ce qu'elle rend visibles des éléments du paysage pour en faire des cibles de l'intervention gouvernementale qui permet de réguler l'occupation du territoire, tout en facilitant l'extraction des ressources naturelles et l'enrichissement du Trésor public»**

À bon droit, l'auteur fait ressortir l'intégration entre les activités technoscientifiques dans les ministères québécois et les nouveaux programmes de formation universitaire en génie minier et géologie, en arpentage et foresterie, en biologie et en agronomie principalement. Ces activités se développent en relation aussi avec celles comparables au gouvernement fédéral. Les services technoscientifiques apparaissent surtout au début du XX<sup>e</sup> siècle et connaissent dans les années 1920 et 1930 une forte accélération en volume et en diversité. Ils prennent la forme de personnel permanent à temps plein ou à temps partiel, de personnel occasionnel et aussi d'établissements subventionnés, plus ou moins autonomes, dont plusieurs s'ancrent dans les territoires dont les ressources sont exploitées. On assiste ainsi à une augmentation et à une régionalisation des services : s'approcher des exploitants permet d'encadrer leurs activités en fournissant une aide technique et en recueillant de l'information pertinente pour la formulation de politiques publiques.

L'auteur approfondit ensuite la dynamique propre à chacun des secteurs. Il le fait en se fondant sur les rapports des ministères et sur des documents synthèses publiés, deux types d'écrits particulièrement riches à l'époque en informations détaillées.

«L'espace minier» (chapitre 2) fait l'objet par les services technoscientifiques des ministères responsables d'un inventaire des ressources, d'une cartographie statistique de l'exploitation, de rapports étroits avec les promoteurs et exploitants miniers, puis



tardivement de recherches géologiques non directement reliées aux mines.

Le chapitre 3, intitulé «Classification des sols et séparation de la forêt des terres de colonisation» aborde du point de vue des technoscientifiques (arpenteurs et ingénieurs forestiers formés dans des écoles supérieures) un des enjeux majeurs du développement agroforestier des régions du Québec. Il éclaire les relations souvent difficiles, mais complémentaires, entre les nouveaux agriculteurs, les promoteurs de la colonisation et les exploitants forestiers dont les territoires se recoupent et doivent être harmonisés. Devant les pressions de l'industrie forestière (scieries, pâtes et papier) pour l'accès aux ressources, le gouvernement doit veiller sur les approvisionnements présents et futurs de la ressource et, par le fait même, se charger de sa conservation et du reboisement après les coupes à blanc.

Le chapitre 4 aborde la conservation des ressources fauniques et la gestion des territoires de chasse et pêche. Le principe des réserves de protection des ressources, appliqué dans le secteur forestier, trouve une expression forte sous les formes d'un affermage à des clubs privés et de parcs provinciaux, qui combinent les fonctions de réserves forestières et de chasse et pêche. L'intervention de l'État se justifie du point de vue de la conservation des ressources, mais aussi des retombées importantes sur l'industrie touristique. Ce sont des biologistes que l'on retrouve dans la pisciculture gouvernementale et dans l'inventaire et la recherche sur les ressources halieutiques.

Le dernier chapitre se préoccupe de la régionalisation et de la spécialisation des productions agricoles par la diffusion de la connaissance agronomique. Même s'il existait quelques technoscientifiques dans les ministères responsables de l'agriculture avant le début du XX<sup>e</sup> siècle, la formation dans des facultés d'agriculture de plusieurs générations d'agronomes au cours du siècle

suite de la page 31

ouvre la voie à la mise en place d'un réseau d'agronomes de comtés pour diffuser les connaissances et prêcher par l'exemple. De plus, les scientifiques du ministère participent aux efforts de diversification et de spécialisation des productions agricoles. L'auteur cite l'exemple de stations arboricoles et de vergers de démonstration pour la pomiculture, et celui de la production avicole. D'autres auraient pu renforcer ses conclusions : la production laitière, l'élevage rationnel et les cultures.

Les études sectorielles sont illustrées par de nombreuses reproductions de cartes anciennes, mais aussi par celles construites par Castonguay pour représenter les activités dans l'espace et par des figures rassemblant les données numériques et statistiques. Certaines d'entre elles auraient eu besoin d'une présentation générale peaufinée, et auraient pu aussi mieux identifier les unités de mesure derrière les pourcentages, préciser l'année de base des valeurs en dollars constants et éviter la confusion des unités des axes (à corriger pour la figure 3.2). Plusieurs photos de belle qualité donnent à voir concrètement certains aspects du travail des scientifiques de l'époque.

La présence de technoscientifiques dans l'appareil étatique québécois s'étend à d'autres ressources naturelles comme les sites de pouvoirs hydrauliques et hydroélectriques à concéder et à aménager. Elle touche aussi d'autres secteurs. Par exemple les services d'hygiène et de santé; ou encore les travaux publics et la voirie, en particulier les routes provinciales et locales (les «bons chemins») et la construction des édifices publics. L'approche de Castonguay pourrait s'appliquer avec profit à ces domaines et élargir l'étude des liens entre sciences et gouvernement, en amont et en aval des décisions de politiques publiques. Au total, il s'agit là d'une contribution très intéressante et d'une étape dans un projet prometteur. ♦

**La présence de technoscientifiques dans l'appareil étatique québécois [...] touche aussi d'autres secteurs. [...] L'approche de Castonguay pourrait s'appliquer avec profit à ces domaines et élargir l'étude des liens entre sciences et gouvernement, en amont et en aval des décisions de politiques publiques.**

**FRANÇOIS L'ITALIEN  
BÉHÉMOTH CAPITAL. GENÈSE,  
DÉVELOPPEMENT ET FINANCIARISATION DE  
LA GRANDE CORPORATION**

Éditions Nota Bene. Série Société. 2016, 350 pages

Transformer une thèse de doctorat en livre est un exercice périlleux, les critères d'une bonne thèse et d'un bon livre n'étant pas les mêmes. Une thèse est destinée aux experts, alors qu'un livre, surtout un livre publié par une presse non universitaire, est généralement destiné à un lectorat plus large.

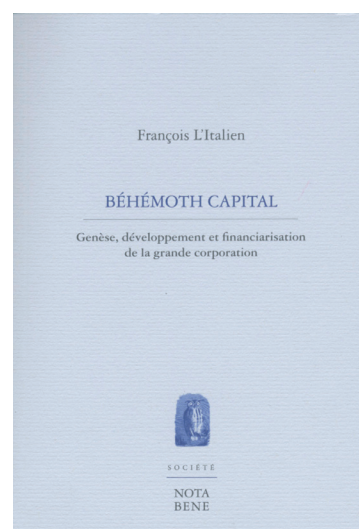
Ce n'est pas le cas avec ce livre. *BéhémOTH Capital*, qui fut d'abord une thèse de doctorat en sociologie soutenue à l'Université Laval en 2012, n'est destiné qu'aux initiés. Quel non initié, en effet, peut spontanément comprendre à quoi l'auteur fait référence lorsqu'il écrit que «la théorisation marxienne des formes M-A-M et A-M-A exposée dans *Le Capital* revêt une signification et un ancrage proprement civilisationnels» (p. 24)? Il n'y a pas mille façons de le dire : l'ouvrage est peu accessible.

Cela dit, la réflexion de L'Italien est riche et mérite qu'on s'y attarde. Voyons ce qu'il nous dit.

Dans l'eschatologie juive d'origine babylonienne, nous rappelle l'auteur, le BéhémOTH et le Léviathan désignent deux monstres du Chaos, régnant respectivement sur terre et sur la mer. Depuis Hobbes, le Léviathan symbolise l'autorité étatique; dans *BéhémOTH Capital*, le BéhémOTH symbolise la puissance de la grande corporation.

Dans cet ouvrage, L'Italien cherche à comprendre comment quelque chose d'aussi banal que «la corporation de droit privé» américaine de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ait pu se transformer, en moins d'un siècle, en un tel monstre capable d'imposer sa volonté aux institutions politiques. Comment est-elle devenue «l'instance effective de coordination et de régulation de la société en général» (p. 13)? Il faut bien saisir ici toute l'originalité du présent: le monde n'a pas toujours été dominé par les multinationales. Comment en sommes-nous arrivés là?

On l'aura compris, l'interrogation n'est pas innocente. Solidement ancrée dans la tradition des études freitagiennes, l'auteur précise que «la signification dernière de l'essor des grandes corporations ne ressortait pas tant d'une problématique économique de répartition de la richesse que de la question de l'aliénation des capacités réflexives et instituant des sociétés» (p. 327). La victoire du BéhémOTH implique donc surtout un déclin de notre capacité à nous donner des finalités collectives.



Cette victoire n'est pas définitive et finale, cependant. D'ailleurs, en s'éloignant des approches purement structurelles et en insistant sur le rôle des institutions (notamment judiciaires), L'Italien met une chose au clair : loin d'être inévitable, la béhémOTHisation de la grande corporation repose sur une succession de contingences historiques qui peuvent – doivent – être aujourd'hui contestées. L'histoire n'était pas écrite à l'avance et l'avenir reste ouvert.

Plus spécifiquement, L'Italien distingue trois grandes étapes au déploiement de la toute-puissance du BéhémOTH : la naturalisation de l'entreprise privée dans la culture américaine, consacrant le personnage de l'entrepreneur, instigateur de la «libre entreprise»; l'intervention de la Cour suprême des États-Unis permettant aux «corporations» d'acquiescer une personnalité légale, consacrant ainsi le rôle du manager aux commandes d'un être désormais doté d'une vie autonome; puis la financiarisation du capitalisme en cours depuis les années 1980, suivant notamment la fin du système monétaire de Bretton Woods, qui consacre résolument la suprématie de l'actionnaire et des gestionnaires de fonds – du pur capitaliste – incarnant un BéhémOTH, à l'image de notre économie définalisée et désencastrée.

Malgré sa nature généalogique, *BéhémOTH Capital* n'est donc pas un livre d'histoire, mais une réflexion sociologique dont la contribution est de nature analytique et critique. En dialogue surtout avec les écrits de Michel Freitag, L'Italien fournit un cadre nous permettant de saisir, dans une perspective très macro, les transformations du capitalisme au cours des deux derniers siècles d'une façon qui invite à la remise en question de l'ordre établi.

**Gabriel Arsenault**

Professeur adjoint en science politique, Université de Moncton